



## **Communiqué**

### **Intelligence artificielle, hybridation et justice prédictive**

**Roland Sanviti**  
*Avocat à la Cour*

Justice & Démocratie

---

Chacun s'accorde pour admettre que l'intelligence artificielle ne peut procéder que des informations que l'homme aura communiquées à la machine et que les algorithmes, purs produits de ses facultés intellectuelles, auront mis en musique.

Puisqu'il faut appeler un chat, un chat, et que l'artifice procède de la tromperie et s'oppose au naturel, force est d'admettre que l'intelligence artificielle n'est et ne sera pas l'intelligence. Or la justice est la forme la plus accomplie de l'intelligence puisqu'elle procède, non seulement de l'esprit d'analyse et de synthèse, mais également du courage et de l'émotion, c'est-à-dire qu'elle ne peut émaner et s'adresser qu'à des êtres de chair et de sang qui seront eux-mêmes juges avant que d'être jugés. C'est pourquoi la justice prédictive constitue le simple aveu que la justice susceptible d'être ainsi rendue sera dépourvue de toute intelligence.

À ceux qui s'interrogent sur la légitimité du juge, voire sa responsabilité, il suffit de les inviter à se pencher sur la motivation d'un jugement, puisque c'est en fonction de la qualité de cette motivation que se manifeste l'intelligence, c'est-à-dire l'expression de la compréhension intuitive et rationnelle des actes et des faits qui peuvent être soumis au peuple tout entier, puisque la justice est rendue en son nom. Aussi, l'ultime recours contre une justice injuste n'est pas le juge, mais le peuple puisque la démocratie vers laquelle il faut tendre lui impose ce lourd fardeau, assumer la responsabilité de ses choix.

Depuis la déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen du 24 juin 1793 et sa consécration au travers de l'avènement d'un état de droit, la juste qualification des actes et des faits et leur juste sanction auraient permis de limiter le sacrifice d'êtres humains sur l'hôtel de la perfidie. Que cette perfidie puisse s'exprimer aujourd'hui au travers d'une prétendue justice, notamment prédictive, nous invite à faire appel à l'histoire puisque la barbarie et la violence exercées le plus souvent au détriment des peuples une fois parvenue à leur fins ont su se travestir sous les atours de la légitimité. C'est pourquoi, une étude remarquable a été consacrée par Jean-François Gayraud « La théorie des hybrides », dont Xavier Raufer s'est fait l'écho à plusieurs reprises dans ses notes d'alerte.

L'hybridation est inscrite dans l'histoire et dans la vie de tous les jours, ce qui a toujours rendu difficile à distinguer le bon grain de l'ivraie, et seule la justice, qui est le bras armé du peuple, est en mesure de pourfendre cette imposture. Laissons à la règle à calcul et aux ordinateurs leur seule et véritable destination, celle d'être l'outil du progrès scientifique et technique au service de l'Homme et non pas pour le transformer en robot, nouvel esclave des temps modernes, et pur produit de cette autre forme d'hybridation.

Le dévoiement des mathématiques dans le domaine de la finance et les conséquences qui en résultent, doivent suffire à démontrer que la perfection de justice ne peut procéder que de l'institution elle-même et des Hommes libres et responsables qui sont à son service.

*« L'intelligence, c'est la faculté de reconnaître  
le Vrai, le Beau, le Bien ».*  
Emmanuel Kant

*Le Collectif République exemplaire réunit de hauts dirigeants aux profils divers, sans que leur appartenance politique éventuelle n'intervienne dans leur expression sous ce timbre.*

*République exemplaire*

[Contact@republique-exemplaire.eu](mailto:Contact@republique-exemplaire.eu)

Tél. : 01 46 66 24 65